

Cheffe/Chef du service du marquage fiscal

رئيس/رئيسة مصلحة الوسم الجبائي

Famille professionnelle: Fiscalité douanière

Famille emploi : Responsable des impôts indirects

Rattachement Structurel : DII/DEFCI

Formation de référence : Economie/ Fiscalité

Diplôme requis : Bac+3

Finalité et mission	Piloter le cadre réglementaire, technique et applicatif du marquage fiscal, en assurant l'administration des systèmes, l'analyse stratégique des données et le développement de l'appui et la coopération partenariale, afin de garantir la conformité des opérateurs et d'optimiser le contrôle et la lutte contre la fraude en la matière.
Environnement (interne/externe)	- Interne : services centraux ; services déconcentrés. - Externe : SGG, Ambassades, Parlement, Départements ministériels (Economie et Finances, Agriculture, Commerce et Industrie, Commerce Extérieur, DTFE, DGI, DB, ONSSA, EACCE, etc...), Opérateurs économiques, CNCE, la Répression des Fraudes, ...
Descriptif des principales activités	- Élaborer les projets de textes législatifs et réglementaires en matière de marquage fiscal ; - Élaborer les procédures en matière de marquage fiscal et veiller à leur adaptation et mise à jour ; - Assurer le suivi et l'évaluation du déploiement des solutions de marquage fiscal ; - Assurer l'administration des systèmes de marquage fiscal ; - Mettre en place une veille statistique pour les produits soumis au marquage fiscal ; - Exploiter, rapprocher et analyser les données du système de marquage fiscal en lien avec les données issues du système informatique de l'ADII, à des fins de contrôle et d'anticipation de la fraude ; - Garantir la mise aux normes des opérateurs vis-à-vis de l'obligation de marquage fiscal ; - Assister les structures régionales à l'occasion de l'exploitation des données du marquage fiscal aux fins de contrôle et de prévention de la fraude ; - Développer la coopération entre le service et les partenaires internes et externes concernés.
Compétences et niveau requis	- Accords, conventions et règles d'origine (2) - Législation et réglementation douanière et celles se rapportant à la TIC (3) - Procédures de dédouanement (2) - Contrôle et taxation des Alcools et Tabacs (3) - Contrôle et taxation des ouvrages et métaux précieux (2) - Contrôle et taxation des produits pétroliers (2) - Contrôle et taxation des autres produits soumis à la TIC (2) - Classement tarifaire (2) - Qualification des infractions (3) - Techniques de traitement et d'analyses de données (2) - Conduite et animation de réunion (3) - Management d'équipe (3) - Techniques de rédaction (3)
Résultat attendu et indicateur	- Dispositif de marquage fiscal opérationnel, fiable et harmonisé - Renforcement du contrôle et de la lutte contre la fraude - Amélioration de l'exploitation et du partage des données
Condition de travail	- Conditions normales d'exercice.